

**La promotion de l'écotourisme dans les aires naturelles  
de l'Amérique du Nord : Les étapes franchies**

**Note du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale**

**Mai 2000**

Commission de coopération environnementale

Montréal

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>iii</b>
Contexte, définitions et enjeux généraux.....	iii
La phase de mise en œuvre concrète .....	iv
<b>I. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>II. Contexte : la croissance des industries du tourisme et de l'écotourisme .....</b>	<b>2</b>
Besoins en données.....	5
<b>III. Définitions et principes directeurs : l'élaboration de critères .....</b>	<b>6</b>
Le développement durable et le tourisme .....	7
L'écotourisme : directives et critères.....	8
La certification .....	9
Le rôle de la CCE dans la définition de l'écotourisme en Amérique du Nord .....	10
<b>IV. L'approche des projets pilotes et les outils de gestion.....</b>	<b>12</b>
Les projets pilotes dans les régions d'intérêt prioritaire.....	12
Les outils de gestion.....	13
La collaboration, l'établissement d'un consensus et la participation du public .....	13
L'évaluation des incidences environnementales .....	16
L'aménagement et le zonage des terres .....	17
Les indicateurs .....	17
Les projets pilotes de la CCE.....	18
<b>Ouvrages cités.....</b>	<b>19</b>



## **La promotion de l'écotourisme dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord : Les étapes franchies**

### **Résumé**

Le présent document décrit le projet de la Commission de coopération environnementale (CCE) sur l'écotourisme dans les aires naturelles. Les initiatives qui y sont exposées prennent appui sur l'expérience acquise antérieurement dans le cadre du projet. Au cours de la prochaine phase, on adoptera une approche concrète et pratique en axant les travaux sur la promotion de l'écotourisme dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord — et, en particulier, les aires protégées — dans des régions d'une grande importance écologique désignées par le plan stratégique de la CCE relatif à la conservation de la biodiversité.

#### *Contexte, définitions et enjeux généraux*

Le tourisme est actuellement la plus importante industrie à l'échelle mondiale; c'est aussi l'un des secteurs de l'économie dont la croissance est la plus rapide. En 1993, les recettes touristiques totales générées dans les Amériques représentaient 30 % du marché mondial. Ainsi, le tourisme est un secteur extrêmement important des économies mondiale et régionale; les trois pays nord-américains en font activement la promotion. Beaucoup d'indications portent cependant à croire que maintes formes traditionnelles d'activités touristiques causent à divers degrés des dommages à l'environnement et des préjudices aux populations locales, particulièrement dans les aires de grande beauté naturelle et les petites collectivités culturellement importantes.

Le tourisme axé sur la nature est le secteur de l'industrie touristique qui connaît l'expansion la plus rapide; on estime que sa croissance annuelle varie entre 10 % et 30 %. L'Amérique du Nord est une région d'une immense richesse naturelle et culturelle qui compte une grande diversité d'attractions écotouristiques. L'augmentation du nombre de visiteurs peut engendrer la détérioration des aires naturelles. La dégradation et la perte de diversité dans ces zones entraîneront la disparition des attractions mêmes qui suscitent l'intérêt des visiteurs et dont l'industrie dépend pour sa prospérité.

Le développement responsable et la gestion appropriée de l'écotourisme dans les aires naturelles seront avantageux pour l'économie des trois pays et peuvent procurer d'importantes ressources financières à certaines des régions les plus pauvres de l'Amérique du Nord. La CCE reconnaît qu'elle a pour rôle de favoriser la coopération à l'échelle nord-américaine en vue de promouvoir des formes de tourisme qui respectent le principe de la durabilité.

Toutefois, un grave manque de données robustes sur les caractéristiques du marché du tourisme et l'absence de consensus ou d'uniformité quant à la terminologie employée entravent les efforts concertés de promotion de l'écotourisme. Il n'existe pas en Amérique du Nord de définition commune, d'ensemble uniforme de critères et

d'indicateurs, ni de système unique d'accréditation ou de sceau de qualité pour le tourisme durable. La CCE reconnaît qu'il serait plus utile de cerner les paramètres de l'écotourisme et d'énoncer des principes destinés à guider les pratiques durables que de chercher à formuler une définition de l'écotourisme qui rallie tous les suffrages.

Reconnaissant la nécessité d'une compréhension commune à l'échelle du continent des principes directeurs du tourisme durable, la CCE entreprendra d'examiner des approches conjointes, concertées ou harmonisées dans le domaine de la certification de l'écotourisme en Amérique du Nord. Elle commencera par établir un recueil des critères qui définissent l'écotourisme dans la région nord-américaine et mettra en lumière les éléments communs des divers ensembles de critères qui existent déjà. Dans le cadre du projet, elle compilera également des exemples de « bonnes pratiques de gestion » qui permettent d'appliquer les principes et critères recensés.

#### *La phase de mise en œuvre concrète*

Il existe divers outils de gestion que l'on a mis à l'essai pour assurer et surveiller le développement de l'écotourisme dans les aires naturelles. Parmi les bonnes pratiques de développement du tourisme durable, on compte les suivantes : la collaboration intersectorielle et la participation du public; l'évaluation des incidences environnementales; l'aménagement et le zonage des terres; les indicateurs.

Il faut tenir compte des effets du tourisme sur tous les intervenants de l'industrie — ceux du secteur public aussi bien que du secteur privé — et, donc, faire en sorte que tous participent à l'élaboration, à la gestion et à l'évaluation des projets d'écotourisme. La CCE reconnaît qu'il importe d'intégrer les collectivités autochtones au processus car, souvent, leur connaissance intime des écosystèmes locaux peut fournir des indications précieuses sur les bonnes pratiques de gestion.

Dans le cadre du projet sur l'écotourisme dans les aires naturelles, la CCE réalisera deux projets pilotes consécutifs. Les régions dans lesquelles ces projets se dérouleront seront désignées dans le plan stratégique de la CCE touchant la conservation de la biodiversité; elles pourraient comprendre à la fois des aires protégées et non protégées. En collaboration avec des groupes d'intérêts comme les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les pouvoirs publics et les milieux universitaires, l'équipe du projet de la CCE sur les orientations stratégiques en matière de conservation de la biodiversité déterminera les aires ou régions géographiques d'intérêt prioritaire pour la conservation et élaborera par la suite des plans d'action régionaux. L'équipe du projet relatif à l'écotourisme dans les aires naturelles effectuera ses interventions dans deux des régions choisies, en se concentrant sur une écorégion à la fois. Elle travaillera en collaboration avec les responsables d'autres projets de la CCE réalisés dans la même région (projets concernant la surveillance des écosystèmes, les produits et services écologiques, le commerce des espèces sauvages). Cette collaboration favorisera le renforcement des capacités, l'établissement d'un consensus et la participation du public.

Les projets pilotes créeront un cadre de travail dans lequel on pourra mettre à l'essai les outils de gestion indiqués plus haut. Ce cadre facilitera l'étude des répercussions du

tourisme sur l'environnement. Il permettra de déterminer la nécessité de réaliser des évaluations environnementales de l'écotourisme et de trouver des moyens de relier ces évaluations à la capacité de charge des régions ciblées en fonction de la demande touristique actuelle et future et des types d'activité touristique. Il servira aussi à déterminer les capacités institutionnelles dans les régions visées, de même que les divers intervenants avec lesquels on pourra collaborer pour effectuer les analyses sur le terrain.

## I. Introduction

Le présent document décrit le projet de la CCE relatif à l'écotourisme dans les aires naturelles, dans le cadre duquel on examine des façons de promouvoir l'« écologisation » des services touristiques dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord. Il fait partie d'une série de documents qui exposent les principaux enjeux et possibilités dans le domaine du développement de l'écotourisme en Amérique du Nord. Le projet comporte trois phases, échelonnées de 1998 à 2002.

La première phase, qui a débuté en 1998 et s'est terminée à la fin de 1999, avait pour but de cerner les grands enjeux et a été axée sur deux principales activités. La première a consisté à élaborer un document de référence qui faisait le point sur l'écotourisme en Amérique du Nord. Cette étude, intitulée *Le développement de l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord : Contexte, enjeux et possibilités* (CCE, 1999a), était essentiellement conçue pour servir de document de discussion aux participants d'un atelier multipartite tenu les 27 et 28 mai 1999 à Playa del Carmen (Quintana Roo), au Mexique. Rédigé en anglais, le document a été traduit en français et en espagnol; on peut le consulter sur le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cec.org>>. Ce texte est ci-après désigné « document de discussion ».

L'atelier en question, ayant pour titre « Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord », a été la deuxième activité menée durant la phase d'établissement des enjeux. Cet atelier était présidé par Geoffrey Wall, président de l'*International Academy for the Study of Tourism* (Académie internationale d'étude du tourisme); les conférenciers invités et les participants étaient des représentants des pouvoirs publics, des ONG et du monde universitaire. Environ 80 intervenants clés en provenance des trois pays ont assisté à l'atelier, lequel visait à favoriser la discussion, dans un groupe multipartite, sur certains des enjeux importants du développement durable du tourisme dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord. Cet atelier servait aussi à préparer le terrain pour les travaux ultérieurs de la CCE dans le cadre de son projet relatif à l'écotourisme; il permettait en outre de mettre l'information en commun en vue d'autres efforts de collaboration visant à établir une relation de synergie entre le tourisme et la préservation de l'environnement. Une version anglaise du compte rendu des délibérations de l'atelier, accompagnée d'un résumé, a été publiée par la CCE sous forme de document de travail et transmise à tous les participants à la rencontre (CCE, 1999b).

L'atelier de mai 1999 a mis en évidence les possibilités qui s'offrent de promouvoir ou de modifier certaines activités touristiques dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord de telle sorte que ces activités contribuent à la conservation et favorisent la durabilité. Il a permis de déceler de nombreuses lacunes dans l'état actuel des connaissances sur le tourisme et de préciser les rôles que pourrait jouer la CCE en matière de développement de l'écotourisme dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord.

Le présent document, qui constitue la première activité de la phase II, met en lumière certains des enjeux clés soulevés lors de l'atelier ainsi que dans d'autres initiatives menées dans cet important secteur, et fait le lien entre les approches possibles de la

promotion de l'écotourisme en Amérique du Nord et l'orientation de la CCE vers la conservation de la biodiversité. Les activités décrites dans le présent rapport sommaire assurent l'adoption d'une approche concrète et pratique en axant les travaux sur les aires naturelles — et, tout particulièrement, les aires protégées — dans des régions écologiquement importantes de l'Amérique du Nord visées par le plan stratégique de la CCE relatif à la conservation de la biodiversité. Le plan d'activités témoigne en outre du désir de la CCE de s'appuyer sur les travaux considérables déjà en cours dans le domaine de l'écotourisme et d'éviter le chevauchement des activités. Le présent rapport est destiné à être largement diffusé auprès des parties qui s'intéressent à l'état actuel des connaissances sur l'écotourisme dans les aires naturelles de l'Amérique du Nord ainsi qu'aux meilleures mesures à prendre et aux priorités à établir pour en assurer le développement futur. On pourra en consulter les versions française, espagnole et anglaise sur le site Web de la CCE vers la fin de juin 2000.

## **II. Contexte : la croissance des industries du tourisme et de l'écotourisme**

Le tourisme est actuellement la plus importante industrie à l'échelle mondiale; c'est aussi l'un des secteurs de l'économie dont la croissance est la plus rapide. Entre 1988 et 1997, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a augmenté de 5 % par année à l'échelle mondiale; il a atteint plus de 500 millions en 1993 (CCE, 1999a). Entre 1970 et 1990, l'industrie du tourisme et des voyages a connu une expansion de 260 %. D'après les prévisions, sa croissance future devrait se situer entre 2 % et 4,5 % par année (Wearing et Neil, 1999). Ainsi, l'économie mondiale du tourisme et des voyages est florissante. En 1999, elle représentait un produit intérieur brut (PIB) d'environ 3,5 billions de dollars américains, soit 11,7 % du PIB mondial. Toujours en 1999, l'industrie<sup>1</sup> était à l'origine de près de 200 millions d'emplois à l'échelle mondiale, soit 8 % des emplois totaux; on prévoit qu'elle créera 5,5 millions de nouveaux emplois par année d'ici 2010 (WTTC, 2000).

En 1993, les recettes touristiques totales générées dans les Amériques représentaient 30 % du marché mondial (CCE, 1999a). Les voyages et le tourisme en Amérique du Nord correspondaient à 11,8 % du PIB total, à 11,9 % des emplois totaux et à 9,8 % des investissements totaux de capitaux en 1999 (tableau 1). Au Mexique, le tourisme est la deuxième activité génératrice de devises étrangères en importance; les dépenses des visiteurs surpassent celles des résidents et l'on prévoit que les investissements de capitaux dans le secteur des voyages et du tourisme continueront de s'accroître à un rythme annuel de 13,8 % (Chalé Góngora, 1999; WTTC, 2000). Le secteur des voyages et du tourisme aux États-Unis produit plus de trois fois plus de recettes que dans le deuxième pays producteur en importance (le Japon); au Canada, ce secteur représente un pourcentage plus élevé du PIB total qu'aux États-Unis ou à l'échelle mondiale (WTTC, 2000).

---

<sup>1</sup> Environ le tiers de ces emplois sont directement liés à l'industrie touristique; les deux autres tiers sont imputables aux retombées dans d'autres secteurs comme le commerce de détail et la construction (WTTC, 2000).

**Tableau 1. L'économie mondiale des voyages et du tourisme**

Estimations (1999)	Produit intérieur brut			Emplois			Investissements de capitaux		
	Milliards de dollars américains	% du total	Croissance*	Millions d'emplois	% du total	Croissance*	Milliards de dollars américains	% du total	Croissance*
Amérique du Nord	1 170,8	11,8	2,5	21,2	11,9	1,4	188,5	9,8	3,3
Canada	84,7	13,6	3,2	2,2	14,9	2,0	13,8	11,2	5,0
Mexique	19,0	4,5	4,3	1,6	5,3	2,0	7,1	7,2	13,8
États-Unis	1 067,1	12,1	2,4	17,5	13,2	1,3	167,6	9,8	2,5

\*Croissance réelle annualisée entre 1999 et 2010, corrigée en fonction de l'inflation (%).

Source : WTTC, 2000.

C'est pour ces raisons que le tourisme est un secteur extrêmement important des économies mondiale et régionale. Les trois pays nord-américains en font la promotion active et il occupe une place de premier plan, tout particulièrement, dans les stratégies de développement du Mexique (Wearing et Neil, 1999). Puisqu'on prévoit que le tourisme s'accroîtra au moins du double au cours de la décennie à venir, il importe d'examiner systématiquement les possibilités qu'il recèle aussi bien que les répercussions sur l'environnement qu'il est susceptible d'engendrer. Beaucoup d'indications portent à croire que maintes formes traditionnelles d'activités touristiques causent à divers degrés des dommages à l'environnement. On peut distinguer quatre types de dommages environnementaux :

- la restructuration et l'élimination des ressources terrestres et aquatiques, par exemple le dragage et le remplissage des milieux humides;
- la production de déchets et de pollution, notamment l'augmentation du volume des eaux usées et des déchets solides qui, s'ils ne sont pas traités ou le sont insuffisamment, peuvent polluer l'air, le sol, les eaux côtières ainsi que les eaux de surface et souterraines;
- les répercussions directes sur les ressources biologiques (espèces sauvages et habitats) imputables aux voyageurs et à l'infrastructure, par exemple les dommages causés à des surfaces fragiles par les promenades sur les récifs de coraux ou l'utilisation de véhicules tout terrain dans les déserts;
- les accroissements saisonniers de la densité de population qui ont pour effet d'aggraver les trois types de problèmes susmentionnés et d'alourdir le fardeau imposé à l'infrastructure, aux systèmes et aux pratiques locaux (CCE, 1999a; Benítez, 1999).

Le développement non maîtrisé du tourisme traditionnel ou de masse dans les aires de grande beauté naturelle et dans les petites collectivités culturellement importantes est particulièrement néfaste pour l'environnement et les populations locales. Aujourd'hui, le tourisme se diversifie et les gens s'intéressent de plus en plus aux voyages dans les milieux naturels et les espaces intacts, aux vacances plus actives comme le tourisme d'aventure, de même qu'aux cultures et aux lieux exotiques (CCE, 1999a). Simultanément, les voyageurs attirés par l'écotourisme ont tendance à être plus sensibles à la nécessité de réduire leurs répercussions sur le milieu dans les destinations naturelles. Le tourisme axé sur la nature est le secteur de l'industrie touristique qui connaît

l'expansion la plus rapide; on estime que sa croissance annuelle varie entre 10 % et 30 % (Wearing et Neil, 1999). D'après une étude, de 40 % à 60 % des visiteurs internationaux voyagent pour pouvoir profiter de la nature (CCE, 1999a). Selon un autre rapport, le tourisme axé sur la nature représente 7 % du tourisme mondial (Eagles, 1999); d'après encore une autre étude, il a produit des recettes de 260 milliards de dollars américains en 1995 (McNeely, 1999).

L'Amérique du Nord est une région d'une richesse et d'une beauté naturelles immenses qui compte une grande diversité d'attractions écotouristiques (Ceballos Lascuráin, 1999). Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont en commun de nombreuses caractéristiques naturelles qui attirent les visiteurs, notamment les écosystèmes qui chevauchent les frontières, d'importantes formations géologiques comme la chaîne de montagnes qui s'étend des Rocheuses canadiennes jusqu'à la Sierra Madre mexicaine, et le biote, qui compte des espèces migratrices comme les baleines, les oiseaux et les monarques. Les trois pays misent tous, à des degrés divers, sur leur patrimoine naturel et culturel — leurs montagnes, côtes, collectivités traditionnelles et monuments historiques — pour attirer des visiteurs et produire des recettes; les collectivités locales et les gouvernements nationaux peuvent tous bénéficier d'une augmentation du tourisme mondial et, en particulier, du tourisme axé sur la nature.

Comme le faisait remarquer un conférencier de l'atelier, l'intérêt croissant pour le tourisme axé sur la nature et pour le tourisme d'aventure amène un plus grand nombre de visiteurs à délaisser les plages pour se rendre dans des lieux auparavant sous-fréquentés comme les forêts nationales des Rocheuses, les forêts tropicales humides du Yucatán et les zones sauvages de l'Extrême-Arctique (McNeely, 1999). En conséquence, on observe de plus en plus d'indications, dans l'ensemble de la région, d'une surutilisation de certaines destinations touristiques dans les aires naturelles et de la non-durabilité à long terme du tourisme dans ces zones. Il n'est pas difficile d'en trouver des exemples dans chacun des trois pays nord-américains. Un rapport sur les dix parcs nationaux les plus menacés au Canada révèle que les parcs de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Pointe-Pelée, notamment, accueillent un tel nombre de visiteurs qu'ils sont « aimés à en mourir » (Fédération canadienne de la nature, 1999). Cette conclusion a été confirmée par un rapport d'un groupe d'étude fédéral en mars 2000 (Agence Parcs Canada, 2000). Au Mexique, l'expansion du complexe touristique de Cancún a occasionné des dommages à long terme aux habitats naturels (CCE, 1999a); aux États-Unis, l'augmentation soutenue de la demande d'activités de loisirs dans la forêt nationale de San Bernadino, qui accueille à présent plus de visiteurs que l'un ou l'autre des réputés parcs nationaux de Yellowstone ou de Yosemite, a engendré de l'érosion, la mort d'animaux et une pollution sonore imputable à l'utilisation des véhicules tout terrain (CCE, 1999a; Mehta, 2000).

La dégradation et la perte de diversité dans les aires écologiquement et culturellement importantes conduiront en bout de ligne à la destruction des biens dont l'industrie écotouristique dépend pour générer des recettes. L'industrie du tourisme et, de toute évidence, le tourisme axé sur la nature ne sauraient subsister sans un environnement sain (CCE, 1999a; Hawkins, 1999). Les trois pays ont à relever un défi commun, à savoir faire face aux répercussions néfastes du tourisme sur les destinations les plus populaires, ainsi que sur le développement dans des collectivités éloignées, rurales ou autochtones qui se

trouvent « en dehors des sentiers battus ». Le développement responsable et la gestion appropriée de l'écotourisme dans les aires naturelles seront toutefois avantageux pour l'économie des trois pays et peuvent procurer d'importantes ressources financières à certaines des régions les plus pauvres de l'Amérique du Nord. L'évaluation économique d'une gestion efficace et durable du tourisme axé sur la nature a montré que le tourisme et les loisirs peuvent souvent produire davantage de recettes que les autres modes d'utilisation des mêmes zones, telle l'exploitation forestière. On a par exemple constaté que les 9 000 emplois associés au tourisme dans les forêts nationales du sud des Appalaches correspondaient à cinq fois le nombre d'emplois associés à l'abattage du bois dans ces forêts. Et les retombées économiques brutes du tourisme axé sur la nature étaient plus de dix fois supérieures aux retombées annuelles brutes de l'exploitation forestière (McNeely, 1999).

### **Besoins en données**

Comme nous l'avons déjà signalé, les statistiques montrent que le tourisme axé sur la nature connaît une expansion rapide. On se heurte cependant à un grave manque de données robustes sur les caractéristiques du marché du tourisme. Il n'existe aucune étude faisant autorité qui distingue la demande relative à l'écotourisme de la demande de formes traditionnelles de tourisme en Amérique du Nord. On a donc grandement besoin d'obtenir davantage de renseignements sur le tourisme en général et sur les diverses branches de l'industrie, particulièrement l'écotourisme et le tourisme axé sur la nature. Si l'on ne dispose pas d'un système permettant de recueillir, d'échanger et de diffuser efficacement de l'information sur l'industrie touristique, il sera d'autant plus difficile de planifier des projets orientés vers la conservation de la nature. On a en outre besoin d'un système qui permet de déterminer les recettes engendrées par les diverses branches de l'industrie et d'évaluer la demande d'activités écotouristiques.

Les parcs et les aires protégées représentent une forte proportion des aires « naturelles » restantes de l'Amérique du Nord et peuvent donc fournir des données de substitution sur le nombre d'écotouristes (Eagles, 1999). Ici encore, cependant, on a grandement besoin d'améliorer la collecte de données relatives à l'utilisation des parcs et des aires protégées (Ceballos Lascuráin, 1999; Eagles, 1999; Nitze, 1999). En outre, l'ampleur des répercussions économiques du tourisme axé sur la nature est très mal documentée (Dixon, 1999; Eagles, 1999). L'un des problèmes provient du fait que les trois pays ne font pas de distinction entre l'écotourisme et le tourisme traditionnel dans leurs comptes nationaux (CCE, 1999a). On manque également d'outils efficaces de communication de l'information (Ruge, 1999).

Les études de marché valides sur les caractéristiques sociodémographiques et les comportements de voyage des écotouristes ou des touristes qui se déplacent pour profiter de la nature en Amérique du Nord sont par ailleurs très limitées (CCE, 1999a). Le document de discussion décrit diverses études utiles qui contribuent à cerner le marché du tourisme axé sur la nature, mais conclut qu'il faut mieux comprendre l'écotouriste typique pour pouvoir mieux gérer les aires protégées et les autres aires naturelles dans lesquelles le tourisme s'accroît. Ainsi, les caractéristiques du marché de l'écotourisme, du tourisme axé sur la nature et du tourisme durable sont difficiles à mesurer. L'une des

difficultés fondamentales à l'origine de la rareté des statistiques sur ce marché est l'absence de consensus ou d'uniformité quant à la définition des termes. Nous examinerons cette question plus en détail ci-dessous.

### **III. Définitions et principes directeurs : l'élaboration de critères**

Le tourisme axé sur la nature, le tourisme durable et l'écotourisme sont des formes non traditionnelles qui s'opposent au tourisme classique ou de masse. Les formes non traditionnelles de tourisme regroupent une vaste gamme d'activités; au sens le plus général, cependant, on les a définies comme étant des formes de tourisme qui sont compatibles avec les valeurs naturelles, sociales et communautaires et qui permettent à la fois aux hôtes et aux invités de vivre des interactions positives et valables ainsi que des expériences communes (Wearing et Neil, 1999). L'écotourisme est l'une de ces formes, bien qu'il s'agisse d'une catégorie spéciale que l'on continue de définir de maintes façons différentes. On peut le décrire comme un tourisme discret, ayant des incidences minimales, axé sur l'interprétation de la nature, où l'on cherche à conserver, à comprendre et à goûter le milieu et les cultures visités (Wearing et Neil, 1999).

Héctor Ceballos-Lascuráin a créé en 1983 le terme «écotourisme » afin de rendre la notion que le milieu naturel a un caractère primordial pour ce type de voyageur, et de mettre en lumière le fait que l'écotourisme peut devenir un très important outil de conservation. On trouvera dans l'encadré 1 la définition de l'écotourisme formulée par l'Union mondiale pour la nature (UICN), qui souligne également que la promotion de la conservation est une préoccupation centrale de l'activité touristique. Aujourd'hui, l'écotourisme est devenu un terme fourre-tout qui englobe d'autres notions comme le tourisme axé sur la nature, le tourisme en milieu sauvage, le tourisme à incidences limitées et le tourisme durable, pour ne nommer que ceux-là (Wearing et Neil, 1999).

#### **Encadré 1 : Définition de l'écotourisme**

Voyages et visites respectueux de l'environnement dans des aires naturelles relativement intactes, en vue de goûter et d'étudier la nature (ainsi que les caractéristiques culturelles connexes – tant présentes qu'historiques), qui encouragent la conservation, dont les incidences sont minimales et qui permettent une participation socioéconomique bénéfique des populations locales (Wearing et Neil, 1999, p. 4).

Pour mettre l'accent sur la notion selon laquelle l'écotourisme devrait contribuer à la conservation et au respect des collectivités hôtes, c'est-à-dire pour souligner que la durabilité est une caractéristique essentielle de l'écotourisme, la CCE emploie aussi l'expression « tourisme durable ». Cette expression dénote la volonté de la CCE de promouvoir, dans le cadre de son projet sur l'écotourisme, un tourisme axé sur la conservation des aires naturelles. Cependant, il n'existe pas en Amérique du Nord de définition commune, d'ensemble uniforme de critères et d'indicateurs, ni de système unique d'accréditation ou de sceau de qualité pour le tourisme durable. En fait, on ne dispose d'aucune documentation analytique exhaustive qui puisse servir de cadre pour l'étude du rapport entre l'environnement, le tourisme et le développement. Il n'y a pas

non plus de processus ni d'organisme reconnu et unique de certification garantissant que la commercialisation de l'écotourisme engendrera vraiment des avantages sur le plan de l'environnement. L'absence de définition unique, de vocabulaire commun et d'ensemble uniforme d'hypothèses entrave les discussions entre les intervenants qui préconisent un tourisme responsable aux plan environnemental et social ainsi que la conservation des aires naturelles. Pour que l'on puisse efficacement reconnaître, promouvoir et gérer le « tourisme durable », il faut que les intervenants aient une compréhension commune de cette notion.

## **Le développement durable et le tourisme**

L'écotourisme, que l'on pourrait décrire comme une forme de tourisme durable pratiquée dans des aires naturelles, s'inscrit dans le concept général du développement durable (Benítez, 1999; Wight, 1999), tout d'abord défini dans *Notre avenir à tous* comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988). Cette notion repose sur le défi suivant : maintenir la croissance économique tout en préservant les ressources et le milieu naturel qui rendent cette croissance possible. Le concept présuppose aussi que l'on préserve l'intégrité écologique à l'intention des générations futures, que l'on répond aux besoins des populations de façon équitable et que l'on continuera de le faire. Si l'on pose que toutes les activités de développement devraient être durables, il s'ensuit que toutes les activités touristiques, sans exception, devraient également être durables (Ceballos Lascuráin, 1999; voir aussi Inskip, 1999, et Ruge, 1999). L'encadré 2 présente la définition du tourisme durable formulée par le Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Conseil de la Terre.

### **Encadré 2 : Définition du tourisme durable**

Le tourisme durable est une forme de tourisme qui répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir. Le tourisme durable mène à une gestion de toutes les ressources de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et le milieu vital (CCE, 1999a).

Comme cette définition l'indique clairement, il y a trois aspects du développement auxquels on doit prêter attention : les dimensions économique, sociale et environnementale. Le gouvernement fédéral de chacun des trois pays a adopté ses propres définitions de l'écotourisme qui comprennent ces trois éléments (voir CCE, 1999a, encadré 1.1). Les activités touristiques seront donc vraisemblablement fidèles au principe de la durabilité si elles engendrent des emplois et des avantages financiers pour les collectivités locales en fonction des besoins de ces dernières, et si elles préservent l'intégrité écologique ainsi que l'intérêt visuel et culturel du milieu d'accueil en vue d'une utilisation équitable par les générations actuelles et futures (Benítez, 1999; voir aussi Alvarez Icaza, 1999).

## **L'écotourisme : directives et critères**

La CCE reconnaît la nécessité d'un processus qui permettra de formuler une interprétation nord-américaine des notions de tourisme durable et d'écotourisme. Cependant, les questions relatives à l'élaboration de définitions et de critères ne devraient pas détourner notre attention des mesures indispensables que nous devons prendre d'après ce que nous savons déjà. Ainsi, il serait plus utile de cerner les paramètres de l'écotourisme et d'énoncer des principes destinés à guider les pratiques durables que de chercher à formuler une définition de ces notions qui rallie tous les suffrages (Ceballos Lascuráin, 1999; Benítez, 1999; Eagles, 1999; Inskeep, 1999; Wight, 1999). Autrement dit, plutôt que de nous demander ce qu'est un tourisme durable, nous devrions nous attacher à rechercher des façons concrètes et pratiques dont le tourisme peut favoriser la durabilité. Pour reprendre les termes d'un spécialiste éminent du domaine : « Nous avons besoin de critères, d'indicateurs, de mécanismes de certification et de diffusion pour promouvoir le développement du tourisme durable » (Benítez, 1999).

Afin d'établir une hiérarchie selon laquelle on pourrait cerner ces paramètres, il faut d'abord préciser les concepts ou principes qui leur serviront d'assise. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le principe clé du tourisme durable est le suivant : la nécessité que le tourisme, en tant qu'activité économique, soit compatible avec les objectifs de la collectivité et avec les buts de la conservation. Les directives qui découlent des principes de base sont des énoncés généraux sur les modes d'action qui permettront d'appliquer ces principes en un lieu donné (Twynam, 1999). Le document de discussion présentait des extraits choisis de codes d'éthique ou de directives applicables au tourisme durable en Amérique du Nord et ailleurs (CCE, 1999a).

Les directives comprennent souvent des critères permettant de déterminer si le mode de planification du tourisme et les activités touristiques soutiennent les efforts de conservation. Par la suite, pour mettre en pratique les énoncés généraux contenus dans les principes et directives et pour respecter les critères définis, on peut élaborer des codes de conduite prescrivant des règles concrètes de comportement. Ces codes devraient être souples et pouvoir évoluer de pair avec les valeurs et les préoccupations des collectivités; ils devraient donc être basés sur des enjeux délimités par les collectivités (CCE, 1999a). Les codes peuvent s'adresser de façon générale aux touristes, à l'industrie touristique et à la collectivité hôte (CCE, 1999a). Ils sont d'application volontaire ou reposent sur le principe de l'autoréglementation, mais ils peuvent venir compléter les lois en comblant des lacunes dans les exigences imposées par le législateur. Ultérieurement, les activités de mise à exécution ou d'observation font en sorte que les codes sont respectés et l'on assure une surveillance pour évaluer dans quelle mesure les résultats escomptés ont été atteints (Twynam, 1999).

Par exemple, on a déjà établi des directives et des codes de conduite pour le tourisme dans l'Arctique afin de limiter les incidences sur le milieu naturel et sur les collectivités locales du grand nombre de visiteurs qui arrivent simultanément à bord de grands navires. Dans le cadre d'un autre projet, on a évalué l'élaboration de codes de conduite pour le tourisme nautique dans les Caraïbes. Ces projets visaient à maximiser les avantages que les collectivités locales tirent du tourisme. Ils ont mis à contribution de nombreux

intervenants différents, dans le cadre de consultations et de négociations, et ont donné lieu à la publication de directives sur le tourisme et de codes de conduite s'adressant tant aux touristes qu'aux exploitants (Twynam, 1999). La question fondamentale n'est pas de savoir si les directives et principes sont « parfaits », mais bien s'il est possible de les traduire en actes. C'est ce dont la CCE se préoccupe lorsqu'elle s'emploie à faire le lien entre ses initiatives visant l'écotourisme et ses travaux concernant les régions importantes sur le plan de la biodiversité.

## **La certification**

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les codes pourraient devoir, en fin de compte, « devenir exécutoires dans une certaine mesure s'ils sont appelés à servir d'outils principaux de gestion » (PNUE, cité dans CCE, 1999a). En fait, les directives et critères concernant l'écotourisme sont des initiatives d'application volontaire que l'on pourrait utiliser par la suite pour mettre sur pied des programmes d'accréditation ou de certification afin d'assurer le respect de certaines normes par les sites et services touristiques (CCE, 1999a).

Une question vient compliquer la problématique de la certification écologique et axée sur la durabilité : quelles sont les entités chargées de surveiller la mise en œuvre des normes et de vérifier la conformité. On ne considère pas la vérification de première partie (effectuée par les commerçants pour leur propre compte) comme une option viable puisque le tourisme durable oblige les entreprises à modifier leurs pratiques d'exploitation. La mise en œuvre d'un processus de certification des activités écotouristiques est un moyen important, mais pas nécessairement suffisant, d'assurer la réalisation des objectifs environnementaux. En fait, l'accréditation doit aller de pair avec les mesures législatives. Ces dernières pourraient comprendre d'abord un ensemble de critères relatifs au tourisme durable, puis une liste de plusieurs sous-catégories précisant une gamme d'activités potentiellement durables sous les rubriques de l'écotourisme, du tourisme axé sur la nature, du tourisme d'aventure et du tourisme durable et de conservation. Si l'on procède par voie législative pour veiller à ce que le tourisme soit une activité durable, le fardeau de la certification incombe alors aux pouvoirs publics, lesquels sont peut-être les mieux outillés pour accréditer les voyageurs et offrent la sécurité de la légitimité (CCE, 1999b).

Ces questions ne se limitent pas à l'accréditation dans le secteur du tourisme; elles caractérisent depuis une décennie les secteurs de l'écoétiquetage et de la certification écologique. Le soutien de l'écoétiquetage représente un important domaine d'action de la CCE dans le secteur des produits écologiques. En 1999, la Commission a publié le rapport *Pour des marchés verts : Étiquetage, certification et acquisition écologiques au Canada, au Mexique et aux États-Unis* (CCE, 1999c), qui décrit les importants programmes d'écoétiquetage dans les trois pays. On y indique que la certification et l'acquisition écologiques semblent être en expansion et que cet essor est peut-être imputable à un virage encourageant, dans beaucoup d'entreprises, de la lutte contre la pollution à la prévention de la pollution. La diversité des programmes peut cependant entraîner une certaine confusion chez les consommateurs et empêcher une ou deux étiquettes de s'approprier un créneau majeur sur le marché (CCE, 1999c).

En théorie, la certification pourrait représenter pour les exploitants une importante incitation économique. Une fois accrédité, un voyageur pourrait utiliser en toute légitimité l'image de l'« écotourisme » ou du tourisme durable pour attirer un segment de la population de touristes dont les dépenses tendent à être supérieures à la moyenne. La certification pourrait aussi être liée à l'obtention d'un stimulant fiscal ou d'une subvention. Cependant, elle pourrait aussi entraver l'innovation dans l'industrie. Les voyageurs accrédités pourraient se servir de leur certification dans le cadre d'une stratégie de marché destinée à empêcher l'arrivée de concurrents, ce qui pourrait engendrer un déclin de la part du marché des petits fournisseurs locaux qui fonctionnent peut-être selon le principe de la durabilité, mais n'ont pas les moyens d'assumer les dépenses liées à l'accréditation. Ce déclin des exploitants locaux aurait un grave effet sur la part des recettes touristiques qui reste entre les mains de la collectivité (CCE, 1999b). En outre, la demande réelle d'activités écotouristiques et la prime que les touristes sont disposés à payer pour pratiquer un tourisme « vert » représentent encore aujourd'hui d'importantes lacunes dans nos connaissances et feront l'objet de travaux ultérieurs de la CCE dans le domaine des produits et services écologiques.

Il existe déjà plusieurs programmes d'accréditation. À l'échelle internationale, on en trouve un exemple dans le programme de certification *Green Globe* du WTTC. Ce programme est lié aux principes d'Action 21 et met l'accent sur l'amélioration du rendement environnemental tout en constituant également une mesure d'incitation pour les entreprises, car les touristes sensibilisés à l'environnement reconnaîtront l'étiquette de certification (CCE, 1999a). Le Mexique est le seul pays nord-américain qui compte une association nationale d'écotourisme ayant adopté un sceau de qualité : l'*Asociación Mexicana de Turismo de Aventura y Ecoturismo* (AMTAVE, Association mexicaine des voyages d'aventure et de l'écotourisme) propose la création d'un organisme national d'écotourisme et de tourisme d'aventure, ainsi que l'éventuelle reconnaissance du sceau AMTAVE (Ehrenberg Enriquez, 1999).

Les travaux dans le domaine de l'écotourisme devraient être envisagés dans le plus vaste contexte de l'étiquetage et de la certification écologiques. Aux États-Unis, il existe au moins 25 importants programmes d'écoétiquetage qui visent 156 catégories de produits et environ 310 produits. Au Canada, le principal programme d'écoétiquetage est le programme Choix environnemental. Propriété du gouvernement fédéral, ce programme est exploité par un organisme indépendant, TerraChoice Inc. Environ 2000 produits et services, représentant 200 entreprises, ont reçu l'étiquette Choix environnemental. Le programme de cotation écologique Feuille verte de l'Association des hôtels du Canada, qui vise les installations d'hébergement, a été mis au point en collaboration avec TerraChoice. Le Mexique continue également de mettre au point son système d'écoétiquetage. Parmi les exemples de produits déjà étiquetés, on compte le papier recyclé et les appareils ménagers (CCE, 1999c).

### **Le rôle de la CCE dans la définition de l'écotourisme en Amérique du Nord**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la CCE a un rôle à jouer dans l'examen d'approches communes, concertées ou harmonisées dans le domaine de la certification de l'écotourisme en Amérique du Nord. Le mécanisme d'accréditation pourrait être conçu

de manière à tenir compte de la grande variété d'écosystèmes que l'on trouve dans la région nord-américaine et pourrait ultérieurement être normalisé à l'échelle du continent. Parmi les travaux qu'effectue la CCE dans le secteur des produits écologiques, on compte l'établissement d'une base de données sur les critères liés à la production de café d'ombre, biologique et « équitable », qui a aidé les intervenants à discerner les multiples critères qui se chevauchent d'un programme à l'autre. Cette initiative a permis d'obtenir un modèle de recension et d'analyse des critères que l'on pourra appliquer à d'autres produits et services écologiques. La CCE travaille actuellement à constituer une base de données sur les programmes et critères de certification des produits de bureau en Amérique du Nord.

La CCE reconnaît qu'il est nécessaire d'avoir, à l'échelle de l'Amérique du Nord, une compréhension commune des principes directeurs de l'écotourisme et qu'elle pourrait constituer une tribune pour l'élaboration de ces principes; forte de l'expérience qu'elle a acquise en constitution de bases de données sur les critères, elle entreprendra d'établir un recueil de critères relatifs à l'écotourisme en Amérique du Nord.

Ainsi, l'un des objectifs de la phase II du projet de la CCE consiste à élaborer un recueil des critères qui servent à définir l'écotourisme, en s'inspirant des travaux effectués par l'OMT, l'UICN, le PNUE ainsi que d'autres instances, et en prenant appui sur les connaissances spécialisées des participants à l'atelier. Des groupes multipartites de représentants des pouvoirs publics, de l'industrie touristique, des collectivités autochtones et des ONG dirigeront l'élaboration de ces directives. À partir du recueil, on constituera une base de données sur les critères relatifs à l'écotourisme en Amérique du Nord, et l'on mettra en évidence les éléments communs des divers critères. La base de données de la CCE pourra être consultée sur le site Web de la Commission plus tard cette année.

On s'accorde toutefois à dire que l'harmonisation ou la normalisation des directives relatives au tourisme à l'échelle de l'Amérique du Nord doit s'effectuer avec prudence. Il est vrai qu'un ensemble homogène de directives et de définitions concernant le tourisme durable peut contribuer à régler le problème définitionnel décrit plus haut, mais les conditions écologiques varient d'un endroit à l'autre et il faut respecter cette différence dans le cadre de la planification et de la gestion des projets. Les gens voyagent pour découvrir des lieux différents de leur milieu habituel; par conséquent, si le « projet d'écotourisme » devient une destination « standardisée », il ne parviendra pas à attirer les visiteurs. La planification, le recours à des indicateurs et les activités de surveillance devraient assurer la préservation d'un site tout en maintenant les qualités distinctives de celui-ci. Le caractère unique des aires naturelles et des collectivités locales qui y sont implantées représente la plus importante ressource du point de vue du tourisme axé sur la nature (CCE, 1999b).

Toujours dans le cadre des travaux sur les enjeux généraux et les questions de définition, la CCE compilera également des exemples de « bonnes pratiques de gestion » qui permettent d'appliquer les principes et critères concernant l'écotourisme. Les bonnes pratiques écologiques sont celles qui instituent la norme d'exploitation la plus rigoureuse possible pour un secteur ou une activité touristiques en vue de préserver ou d'améliorer

l'environnement (Oceans Blue Foundation, 1999). Au dire d'un expert, il faut d'abord tirer des leçons de l'expérience en documentant et en comparant les bonnes pratiques et les autres outils de gestion, puis trouver de nouvelles applications à ces divers mécanismes; il est essentiel de comprendre les succès déjà remportés et d'établir des communications et un réseautage appropriés pour mettre en commun ces leçons tirées de l'expérience, pour déterminer les lacunes ou obstacles, de même que pour innover et créer de nouveaux outils qui permettront d'instaurer et de promouvoir l'écotourisme (CCE, 1999b).

#### **IV. L'approche des projets pilotes et les outils de gestion**

##### **Les projets pilotes dans les régions d'intérêt prioritaire**

Lors du passage de l'étude des enjeux généraux et des questions de définition à la phase de la mise en œuvre concrète, l'équipe de projet de la CCE s'emploiera à faire le lien entre les travaux effectués à l'échelle régionale et les projets pilotes réalisés dans les écorégions ciblées. Les projets pilotes de ce genre rassemblent des organismes de financement, des organismes de tourisme, des collectivités autochtones et autres, ainsi que des exploitants locaux; ils fournissent ainsi l'occasion d'examiner les outils de gestion déjà en place et de tirer des leçons générales sur les bonnes pratiques dans des domaines comme la surveillance, le financement et la formation. Ils constituent aussi des bancs d'essai locaux où l'on peut vérifier la viabilité des critères par le biais de l'application des normes et directives.

On pourra réaliser des projets pilotes dans des régions où l'écologie est particulièrement menacée par le tourisme et dans des aires naturelles qui offrent des perspectives prometteuses d'implantation d'activités touristiques favorisant la préservation de l'environnement et de la culture. On trouve divers exemples de régions d'intérêt prioritaire où l'écotourisme est apte à catalyser les efforts de conservation. Ainsi, le Mexique a désigné des régions d'intérêt prioritaire pour la conservation et a établi une carte indiquant les lieux qui présentent un fort potentiel de fourniture de services écologiques et de développement de l'écotourisme. La réserve de la biosphère Montes Azules, la réserve de la biosphère Sian Ka'an et le désert El Vizcaíno sont trois exemples de lieux dont le potentiel écotouristique est élevé (Alvarez Icaza, 1999).

Un modèle unique ne saurait cependant s'appliquer à toutes les régions; il faudra donc adapter les projets pilotes en fonction des besoins locaux (Wolcott, 1999). On trouve un exemple d'initiative de ce genre dans les projets d'écogîtes qui ont été adaptés à une série d'écosystèmes différents — régions montagneuses, côtières, désertiques et forestières — en divers endroits du Canada, du Mexique et des États-Unis. Grâce à leur diversité, ces projets permettent de recueillir la plus vaste gamme d'information possible.

## **Les outils de gestion**

Il existe divers outils de gestion que l'on a mis à l'essai pour assurer et surveiller le développement de l'écotourisme dans les aires naturelles. Parmi les bonnes pratiques de développement du tourisme durable, on compte les suivantes : la collaboration intersectorielle et la participation du public; l'évaluation des incidences environnementales; l'aménagement et le zonage des terres; les indicateurs.

### *La collaboration, l'établissement d'un consensus et la participation du public*

Il est essentiel que les secteurs public et privé participent à toutes les discussions sur le développement de l'écotourisme afin que l'on parvienne à un équilibre entre les aspects économiques de l'industrie et la nécessité de protéger les ressources environnementales (Hawkins, 1999). La table ronde sur les voyages et le tourisme durables est un exemple d'entreprise de création de partenariats qui vise à établir un consensus entre ces deux secteurs. On a créé cette table ronde afin d'élaborer un cadre d'action permettant à l'industrie du tourisme de promouvoir et d'appliquer des pratiques durables; on s'est initialement concentré sur la coopération à l'échelon national, mais on axera les efforts futurs sur l'échelon local. Les discussions ont notamment pour but d'assurer la participation d'intervenants comme les consommateurs, les entreprises, les organismes sans but lucratif et les pouvoirs publics afin d'accroître leur compréhension, leur respect et leur mise en pratique des techniques responsables de protection et d'intendance de l'environnement (Hawkins, 1999).

La définition du tourisme durable englobe implicitement la notion selon laquelle on doit tenir compte des valeurs et des besoins des collectivités hôtes en faisant participer le public à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de gestion et en assurant un partage équitable des avantages engendrés. En fait, la participation du public a été officiellement reconnue par de nombreux gouvernements et organismes internationaux comme étant essentielle au développement durable et elle fait partie intégrante du mode d'exécution des projets de la CCE (CCE, 1999a; Inskip, 1999; Marcelli, 1999; Spalding, 1999). La participation est généralement considérée comme un processus qui permet aux groupes intéressés d'avoir une influence et d'exercer un certain contrôle sur les initiatives de développement, de même que sur les décisions et les ressources qui les touchent (Banque mondiale, cité dans CCE, 1999a).

Trop souvent, cependant, on prêche en théorie la participation des collectivités locales, mais celles-ci demeurent en réalité « sans voix » et cantonnées dans un rôle d'observateur passif (CCE, 1999a; Marcelli, 1999). À vrai dire, dans bien des cas, le développement du tourisme se fait au détriment de la population locale (Spalding, 1999).

Il faut tenir compte des effets du tourisme sur tous les intervenants de l'industrie et, donc, assurer la participation de ceux-ci à l'élaboration, à la gestion et à l'évaluation des initiatives d'écotourisme. Il est essentiel, par exemple, que les voyageurs participent pour que l'industrie puisse passer d'une exploitation non durable des ressources à une contribution active à la conservation et à la préservation des ressources dont elle dépend. La planification de l'écotourisme devrait être intersectorielle et faire entrer en jeu tant les

pouvoirs publics que tous les autres intervenants pertinents; l'approche devrait être axée sur la collaboration et le réseautage. Cela présuppose une mobilisation active en vue d'atteindre un résultat commun (Wolcott, 1999). Aux États-Unis, le secteur des centres de villégiature en montagne du *Sustainable Industry Program* (Programme de développement industriel durable) est un exemple d'initiative fructueuse qui rassemble les intervenants afin d'accroître la confiance et le respect ainsi que la compréhension de la problématique de la gestion écologique; c'est une initiative qui peut fournir un modèle à d'autres secteurs comme celui des centres de villégiature côtiers (Wolcott, 1999).

Les ONG peuvent jouer divers rôles dans la promotion de l'écotourisme, compte tenu des multiples domaines dans lesquels elles œuvrent, depuis le travail communautaire auprès des collectivités locales jusqu'à la collaboration avec les pouvoirs publics ou à la surveillance attentive du cours des événements.

Il y a déjà, en Amérique du Nord, divers projets de développement du tourisme où les ONG jouent un rôle important de promotion de la durabilité. On compte des projets d'écotourisme parmi les multiples initiatives des ONG qui sont financées par le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE). Ce fonds subventionne des projets : qui ont un caractère communautaire (qui mettent à contribution une collectivité clairement définie d'intervenants prenant une part active à la conception et à la mise en œuvre du projet); qui visent à résoudre un enjeu ou un problème précis et conduisent à des résultats concrets; qui témoignent d'une collaboration et d'un partenariat et équitable entre des organisations issues de divers secteurs ou pays d'Amérique du Nord; qui atteignent les objectifs de la CCE (en complétant le programme actuel de la Commission); qui renforcent les capacités des résidents, organismes et institutions locaux; qui mettent l'accent sur la durabilité; qui font le lien entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques; qui obtiennent un soutien financier additionnel, mais sont peu susceptibles d'être intégralement financés par d'autres sources.

Depuis 1996, le FNACE a accordé 142 subventions, totalisant 5,4 millions de dollars américains, à des initiatives communautaires qui contribuent à la conservation, à la protection et à l'amélioration de l'environnement nord-américain. Voici deux exemples de projets liés au développement de l'écotourisme.

Le *Southeastern Arizona Bird Observatory* (Observatoire d'oiseaux du sud-est de l'Arizona), situé à Bisbee, en Arizona, a reçu environ 90 000 dollars américains en 1998 pour la réalisation d'un projet d'écotourisme visant à aménager une série de parcours d'observation depuis le sud de l'Arizona jusque dans l'État de Sonora, au Mexique. Ce projet favorise la collaboration entre les fournisseurs de services écotouristiques de part et d'autre de la frontière nationale, assure la protection des habitats naturels et tire parti de la popularité croissante de l'observation d'oiseaux de sorte que les visiteurs peuvent s'adonner à ce loisir dans une région transfrontalière et en venir à mieux connaître la corrélation entre les écosystèmes et les cultures des deux États.

Un autre projet, dans l'État d'Oaxaca, au Mexique, a reçu 50 000 dollars américains en 1999 pour promouvoir la conservation de la biodiversité dans les aires naturelles en réalisant des projets communautaires d'écotourisme. Le groupe, appelé *Proyectos*

*Productivos Sierra Norte de Oaxaca*, a contribué à la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de création d'emplois qui comprenait l'aménagement de sentiers d'interprétation, la formation de guides locaux, l'établissement d'un organisme communautaire d'écotourisme et la mise sur pied de quatre gîtes d'écotourisme.

On trouve d'autres exemples de projets d'écotourisme lancés par les ONG aux quatre coins de l'Amérique du Nord. Mentionnons la réserve de la biosphère Sian Ka'an, où le groupe *Amigos de Sian Ka'an* a réussi à combler une lacune dans le plan de gestion, lequel traitait adéquatement des terres publiques et des aires marines, mais ne tenait pas compte des propriétés privées. Le groupe a participé à des travaux destinés à améliorer les ordonnances de zonage afin que le littoral soit mieux protégé, à élaborer des indicateurs de durabilité afin d'empêcher que le développement n'excède la capacité de charge de l'environnement, à intégrer au plan de gestion de l'écosystème des activités de sensibilisation des visiteurs aux sites écologiquement fragiles. Les objectifs visés sont de faire en sorte que les résidents reçoivent leur part des avantages engendrés par le tourisme et de transférer le programme final d'utilisation par le public au secteur juridique et réglementaire (Bezaury Creel, 1999).

La participation du public à l'écotourisme s'effectue également par le biais de projets de formation et de sensibilisation s'adressant aux collectivités locales. On trouve, au Mexique, des exemples de projets de ce genre dans les réserves de la biosphère de Celestún et Ría Lagartos. L'industrie touristique a connu un essor dans ces réserves lorsqu'on a offert des circuits d'observation de flamants dans des lagunes biologiquement riches qui sont sensibles à une surutilisation. On a établi, dans le cadre d'ateliers de formation Pronatura-RARE, de nouveaux circuits qui offrent un programme éducatif unique conçu pour enseigner aux adultes à travailler comme guides d'interprétation de la nature et à devenir des chefs de file de la conservation dans leur collectivité respective (González-Castilla, 1999).

Au Canada, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent offre un exemple de gestion participative à laquelle collaborent les intervenants locaux, y compris les collectivités autochtones et les ONG, aussi bien que les divers ordres de gouvernement. Le plan de conservation vise à assurer la gestion écologique intégrée du parc conjointement avec les intervenants, par la définition en commun des enjeux, des stratégies de gestion et des priorités en matière de conservation et par la mise en œuvre concertée des plans d'action (Boivin, 1999).

Le Mexique compte un grand nombre de populations autochtones dont on sait qu'elles ont adopté des pratiques saines de préservation des ressources naturelles. Ces populations sont donc en mesure de faire bénéficier de leur expertise des projets qui visent à atteindre des objectifs de durabilité (Manning, 1999; Marcelli, 1999). On trouve une autre illustration du rôle important joué par les ONG dans une étude de cas portant sur certains projets auxquels participent des organisations de paysans et des associations autochtones. *Ecosolar*, par exemple, aide une collectivité à assurer sa subsistance grâce aux tortues de mer, aux crocodiles et aux ressources des mangroves dans d'importants sites touristiques qui sont également des aires protégées sur la côte de l'État d'Oaxaca, au Mexique. Il en résulte un programme de conservation que la population locale met en œuvre et qui

permet l'exploitation durable de produits engendrant des recettes touristiques. Ce projet fait aussi partie de plusieurs projets réalisés dans de petites collectivités et dans des écosystèmes fragiles où l'on s'emploie à diversifier l'assiette du revenu en intégrant d'autres activités comme des entreprises rurales, l'agroécologie et des services complémentaires, afin de ne pas dépendre entièrement des recettes touristiques (Marcelli, 1999).

Il est d'une importance cruciale que les collectivités autochtones participent à tous les aspects du processus de développement de l'écotourisme, depuis les réunions et conférences jusqu'à la gestion et à la propriété des installations, en passant par la formation et l'éducation. Souvent, les peuples autochtones ont une connaissance intime des écosystèmes locaux; ils peuvent apporter une contribution unique et précieuse à la gestion durable des ressources naturelles. La CCE reconnaît que les connaissances et les usages des collectivités autochtones constituent une excellente ressource pour la compréhension des bonnes pratiques de gestion. En mars 2000, elle a organisé un atelier de consultation réunissant des groupes autochtones clés de l'ensemble de l'Amérique du Nord pour recueillir leur point de vue sur les problèmes qui touchent la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine et terrestre du continent. Leurs réponses ont apporté une importante contribution au plan stratégique de la Commission relatif à la conservation de la biodiversité et ont ainsi influé sur le choix ultérieur d'une écorégion à cibler pour les projets pilotes d'écotourisme de la CCE.

#### *L'évaluation des incidences environnementales*

Parmi les besoins en information concrète, on compte également la nécessité de recueillir des renseignements de base précis sur la dégradation de l'environnement occasionnée par les touristes. Les données de base de cette nature permettent de déterminer les lacunes en matière d'information et d'accroître la sensibilité des programmes de surveillance. Dans le secteur du tourisme, on n'évalue pas les incidences de la même façon que dans les autres industries. Par exemple, bon nombre des répercussions du tourisme sont cumulatives : elles ne sont pas engendrées par une transformation unique de grande ampleur, mais plutôt par une succession de petits changements qui, considérés isolément, peuvent paraître négligeables. De plus, l'évaluation des incidences doit porter non seulement sur les répercussions immédiates manifestes, mais aussi sur les effets imputables aux activités connexes. Par exemple, lorsqu'on évalue les incidences de l'hébergement dans un établissement hôtelier, il faut, en sus des répercussions propres au site de l'établissement, tenir compte des conséquences des autres services offerts aux clients de l'hôtel. On devrait aussi prendre en considération les effets de l'activité accrue dans les aéroports, des déplacements terrestres ainsi que de l'utilisation du milieu naturel et de l'infrastructure matérielle. En raison de la complexité de ces activités interdépendantes, il faut disposer d'outils et de méthodes spécialisés d'évaluation des incidences qui permettent de tenir compte de tous les aspects pertinents de l'industrie touristique (CCE, 1999b). L'évaluation des incidences environnementales (EIE) est un outil fondamental de réglementation des activités dans les aires naturelles. Au Mexique, par exemple, les EIE aident à déterminer les répercussions qu'aura un projet sur une région donnée et les mécanismes qui permettraient d'atténuer ces incidences (Alvarez Icaza, 1999).

### *L'aménagement et le zonage des terres*

Les mesures d'aménagement et de zonage des terres comptent parmi les outils juridiques dont on dispose à l'échelon international, national, régional et local pour mettre en œuvre l'écotourisme dans les aires naturelles. Ce sont des outils qui permettent d'attirer les écotouristes dans des endroits ciblés et de leur offrir les activités souhaitées tout en préservant les ressources naturelles. Les mesures d'aménagement et de zonage établissent les règles de base et les objectifs du développement et de la surveillance de l'écotourisme. La notion d'« aménagement des terres » inclut le zonage, la réglementation et l'utilisation des aménagements immobiliers de même que les études des incidences environnementales. Par le zonage, on désigne au préalable les modes d'occupation des terres en restreignant les utilisations possibles. Lorsqu'on procède au zonage dans une perspective d'écotourisme, on cherche à atteindre des objectifs qui permettront à la fois de préserver l'environnement et d'offrir des activités récréatives au public. Aujourd'hui, le zonage est devenu l'approche prédominante en matière de protection des milieux sauvages dans le monde en développement. Au Mexique, par exemple, on a créé des réserves de la biosphère pour préserver la richesse naturelle du pays tout en autorisant certaines utilisations touristiques et d'autres activités économiquement productives (Spalding, 1999).

Les réserves de la biosphère sont des aires spécialement désignées dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO; elles remplissent trois fonctions complémentaires : la conservation, la logistique et le développement. Trois zones distinctes permettent d'accomplir ces fonctions : une zone centrale protégée réservée aux activités de conservation et de recherche, une zone tampon dans laquelle les activités d'exploitation sont fortement limitées et une zone de transition où les résidents locaux sont autorisés à exploiter les ressources en respectant les principes de la durabilité. Les réserves de la biosphère présentent un fort potentiel sur le double plan du tourisme axé sur la nature et de la durabilité puisque les résidents peuvent continuer à vivre et à travailler dans des aires naturelles protégées et les recherches sur l'exploitation durable des ressources incitent les collectivités locales à participer aux efforts de conservation (Spalding, 1999).

Dans le contexte de l'écotourisme, l'aménagement et le zonage des terres peuvent servir à trois fins principales : créer des parcs terrestres ou marins et des réserves; assurer la planification et la gestion d'un site, ce qui peut notamment avoir pour avantages de régler les problèmes engendrés par les modes d'exploitation conflictuels ainsi que de limiter les périodes d'utilisation et d'imposer des distances minimales entre les aires utilisées; enfin, établir des restrictions afin de réduire les dommages, par exemple prescrire des distances sûres entre les visiteurs et les animaux observés tels que les baleines (Spalding, 1999).

### *Les indicateurs*

Il est possible de mettre au point des indicateurs pour résoudre des problèmes complexes comme le calcul de la capacité de charge de l'environnement et du nombre de touristes qui dépasse cette capacité en un lieu donné. Les estimations de la capacité de charge se fondent sur des indicateurs environnementaux, sociaux et de gestion. Les indicateurs

permettent de déterminer les problèmes futurs, les enjeux actuels, les interventions requises ou les résultats des mesures prises. Ils font ressortir les liens entre l'environnement et le tourisme, de même que les incidences du tourisme. Les connaissances de la population locale et la participation des intervenants clés sont des éléments essentiels de l'élaboration des indicateurs (McNeely, 1999).

On travaille actuellement, sous l'égide de l'OMT, à mettre au point une méthode d'établissement d'un ensemble d'indicateurs qui permettra de prévoir et de prévenir les problèmes engendrés par le dépassement de la capacité de charge dans une zone donnée en raison du trop grand nombre de touristes; cette méthode a été mise à l'essai dans dix pays. Il s'agit d'un processus de détermination des risques qui repose sur 12 indicateurs de base comprenant des variables comme le nombre de touristes qui visitent un site et la disponibilité d'un approvisionnement adéquat en eau. Un deuxième ensemble d'indicateurs regroupe les variables liées à la nature du site, qui diffèrent selon qu'il s'agit d'une région d'une grande importance sur le plan écologique, d'une réserve naturelle gérée, d'une petite collectivité traditionnelle, d'une région côtière ou montagneuse ou d'une zone culturellement importante (Manning, 1999).

### **Les projets pilotes de la CCE**

Dans le cadre du projet relatif à l'écotourisme dans les aires naturelles, la CCE réalisera deux projets pilotes consécutifs. Les régions dans lesquelles ces projets se dérouleront seront désignées dans le plan stratégique de la Commission touchant la conservation de la biodiversité; elles pourraient comprendre à la fois des aires protégées et non protégées. En collaboration avec des groupes d'intérêts comme les peuples autochtones, les ONG, les pouvoirs publics et les milieux universitaires, l'équipe du projet de la CCE sur les orientations stratégiques en matière de conservation de la biodiversité déterminera les aires ou régions géographiques d'intérêt prioritaire pour la conservation et élaborera par la suite des plans d'action régionaux. L'équipe du projet relatif à l'écotourisme dans les aires naturelles effectuera ses interventions dans deux des régions choisies, en se concentrant sur une écorégion à la fois. Elle travaillera en collaboration avec les divers groupes d'intérêts, de même qu'avec les autres projets de la CCE réalisés dans la même région (projets concernant la surveillance des écosystèmes, les produits et services écologiques, le commerce des espèces sauvages). Cette collaboration favorisera le renforcement des capacités, l'établissement d'un consensus et la participation du public.

Les projets pilotes créeront un cadre de travail dans lequel on pourra mettre à l'essai les outils de gestion décrits plus haut. Ce cadre facilitera l'étude des répercussions du tourisme sur l'environnement. Il permettra de déterminer la nécessité de réaliser des évaluations environnementales de l'écotourisme et de trouver des moyens de relier ces évaluations et la capacité de charge des régions ciblées en fonction de la demande touristique actuelle et future et des types d'activité touristique. Il servira aussi à déterminer les capacités institutionnelles dans les régions visées, de même que les divers intervenants avec lesquels on pourra collaborer pour effectuer les analyses sur le terrain.

## Ouvrages cités

- Agence Parcs Canada. 2000. *Unimpaired for Future Generations? Vol. II: Setting a New Direction for Canada's National Parks: Report of the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks*. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa.
- Alvarez Icaza, Pedro. 1999. *Environmental Impact Assessment and Environmental Zoning*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Benítez, Hesiquio. 1999. *Classification of, and Demand for Ecotourist Assets*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Bezaury Creel, Juan. 1999. *NGOs*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Boivin, Michel. 1999. *Public Participation and Community Development*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- CCE (Commission de coopération environnementale). 1999a. *Le développement de l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord : Contexte, enjeux et possibilités*. Document de discussion préparé par Dominique Brief, Hector Ceballos Lascuráin, Anne Drost, John Hull, Mark Spalding et Carolyn Wild. Montréal.
- CCE (Commission de coopération environnementale). 1999b. Compte rendu de l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999 (document de travail inédit, version anglaise seulement). Montréal.
- CCE (Commission de coopération environnementale). 1999c. *Pour des marchés verts : Étiquetage, certification et acquisition écologiques au Canada, au Mexique et aux États-Unis*. Montréal.
- Ceballos Lascuráin, Hector. 1999. *Context: Perspectives and Definitions*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Chalé Góngora, Victor. 1999. *Context: Perspectives and Definitions*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1988. *Notre avenir à tous*. Les Éditions du Fleuve, Montréal.
- Dixon, John. 1999. *Ecotourism: Incentives for Conservation Success*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Eagles, Paul. 1999. *Ecotourism Demand*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Ehrenberg Enriquez, Marlene. 1999. *Accreditation Program—Industry Association*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Fédération canadienne de la nature. 1999. *Canada's 10 Most Endangered National Parks*. URL: [http://www.cnf.ca/wild\\_dec13.html](http://www.cnf.ca/wild_dec13.html).

- González-Castilla, Susana Rojas. 1999. *Tourism and Biodiversity: Making the Natural Partnership Effective*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Hawkins, Donald. 1999. *New Processes for Consensus-Building*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Inskip, Edward. 1999. *Constraints on the Implementation of Sustainable Tourism Practices*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Manning, Ted. 1999. *Indicators for Sustainable Tourism*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Marcelli, Hector. 1999. *Local Communities/Residents*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- McNeely, Jeffery A. 1999. *Tourism and Biodiversity: Making the Natural Partnership Effective*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Mehta, Seema. 2000. « Nature Lovers Are Imperiling Nature in Sensitive Areas. » *Los Angeles Times*, 27 March.
- Nitze, William. 1999. *Context: Perspectives and Definitions*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Oceans Blue Federation. 1999. *All About Oceans Blue: Questions and Answers*. URL: <http://www.oceansblue.org/obf/allaboutoceansblue/qna/index.html>: Oceans Blue Foundation.
- Ruge, Thiuhoga. 1999. *Communication Strategies for Sustainable Tourism*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Spalding, Mark J. 1999. *Land Use Planning and Zoning*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Twynam, Dave. 1999. *Principles and Codes of Conduct for Tourism in Natural Areas*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Wearing, Stephen, and John Neil. 1999. *Ecotourism: Impacts, Potentials and Possibilities*. Reed Educational and Professional Publishing Ltd, Woburn, MA.
- Wight, Pamela. 1999. *Characterizing Sustainable Tourism: Perspectives, Definitions and Beyond, for Tourism in Natural Areas*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- Wolcott, Robert. 1999. *The Role of Stakeholders*. Communication présentée à l'atelier intitulé *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord*, tenu à Playa del Carmen, Quintana Roo, Mexique, les 27 et 28 mai 1999.
- WTTC (Conseil mondial du tourisme et des voyages). 2000. *Economic Research*. URL: [http://www.wttc.org/economic\\_research/sat/accounting/research.htm](http://www.wttc.org/economic_research/sat/accounting/research.htm).